1- Définition

Le Parc naturel régional de Lorraine organise un concours d'écriture de poésie, ouvert aux écoles des départements de Meurthe-et-Moselle, de Meuse et de Moselle, à destination des classes de cycle 1, de cycle 2, de CM1 et de CM2**.**
Il s'agit de produire une poésie inspirée par une image du diaporama de référence, disponible sur le site Internet du Parc naturel régional de Lorraine.
Les productions peuvent être individuelles ou collectives, avec un maximum de 3 poésies par classe.
Les poésies produites sont de forme libre, allant du poème en vers avec rimes, en passant par l'haïku, l'acrostiche, le calligramme ou la fable.

2- Catégories de participation

Catégorie « Cycle 1 » : Produire une poésie inspirée par une image du diaporama de référence. La dictée à l'adulte est autorisée.
Catégorie « Cycle 2 » : Produire une poésie inspirée par une image du diaporama de référence.
Catégorie « CM1-CM2 » : Produire une poésie, inspirée par une ou plusieurs images du diaporama de référence.

3 - Conditions de participation

Le concours est ouvert à toutes les classes des écoles situées dans les départements de Meurthe-et-Moselle, de Meuse et de Moselle du **13 janvier 2025 au 07 mars 2025**.
La participation est **gratuite** pour les classes.
Chaque poésie produite ne doit pas excéder les dimensions d'une page format A4 (21 x 29,7 cm).
Le **numéro de l'image** qui a été source d'inspiration, doit figurer au côté de la poésie, sur la page.
Les poésies sont envoyées en pièces jointes (format PDF), par courriel adressé à franck.bonilavri@pnr-lorraine.com en indiquant obligatoirement dans le corps du message les 5 éléments suivants :

1. Nom de l'école et de la commune :
2. Niveau de la classe et effectif :
3. Catégorie de participation :
4. Nom de l'enseignant et moyen de contact :
5. Prise de connaissance du règlement du concours : oui

4- Sélections des poésies lauréates

Un jury constitué de membres du Parc naturel régional de Lorraine et de l'Éducation Nationale établira un classement des productions pour chaque groupe et catégorie, selon les critères suivants :

1. Présence d'une référence au Parc naturel régional de Lorraine (par exemple un lieu, un élément du patrimoine, un animal ou un végétal, en lien avec le territoire du PnrL).
2. Respect de la forme poétique choisie.
3. Qualité de la langue employée (syntaxe, lexique) et originalité.
4. Correspondance avec l'image source d'inspiration.

Il y aura une classe lauréate pour chaque catégorie de chaque groupe.
Les résultats seront publiés sur le site Internet du Parc naturel régional de Lorraine le **01 avril 2025.**

5- Récompenses

Classes hors du territoire du Parc naturel régional de Lorraine.
Chacune des trois classes lauréates recevra un lot pédagogique comprenant une sélection de livres et du matériel pédagogique, permettant d'explorer les thèmes de la biodiversité et du développement durable.
Le contenu du lot sera adapté au niveau des élèves et livré dans l'école.
Un diplôme sera remis à chaque classe lauréate.

Classes du territoire du Parc naturel régional de Lorraine (listes à consulter : communes et villes portes)
Chacune des trois classes lauréates recevra un lot pédagogique comprenant une sélection de livres et du matériel pédagogique, permettant d'explorer les thèmes de la biodiversité et du développement durable.
Le contenu du lot sera adapté au niveau des élèves et livré dans l'école.
Un diplôme sera remis à chaque classe lauréate.
Pour les classes du territoire du PnrL, les récompenses seront remises au cours d'une cérémonie qui se déroulera dans leur école ou une salle municipale. Le PnrL fera appel à un artiste qui proposera un spectacle comprenant des lectures poétiques adaptées au public.

Les poésies lauréates seront **mises en ligne** sur une page dédiée du site Internet du Parc naturel régional de Lorraine.

6- Liens avec les programmes scolaires

Extraits des programmes du cycle 1 d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020
Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. Les enfants y sont amenés à comprendre de mieux en mieux des écrits à leur portée, à découvrir la nature et la fonction langagière de ces tracés réalisés par quelqu'un pour quelqu'un, à commencer à participer à la production de textes écrits dont ils explorent les particularités.
Extraits de : FRANÇAIS / Repères annuels de progression pour le cycle 2
Les élèves rédigent des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte (CP).
Les élèves rédigent collectivement des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme. (CE1)
Les élèves rédigent de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets. (CE2)
Extraits de : FRANÇAIS Repères annuels de progression pour le cycle 3
Rédiger des écrits variés en s'appuyant sur des modèles, les élèves rédigent de courts textes de genres différents (CM1).
Rédiger des écrits variés en respectant les principales caractéristiques des genres littéraires, préalablement déterminées, les élèves écrivent des récits, des textes poétiques et des saynètes (CM2).

La littérature est partie intégrante de l'éducation artistique et culturelle des élèves.
Enjeu essentiel de l'enseignement, la maîtrise de la langue est au cœur des missions de l'École de la République.
Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences.
La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité.
Source : Éducation Nationale